

Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 7 janvier 2019

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 21 décembre 2018

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance :

Quorum (13 ou 16) : non atteint

Nombre de présents : 11

Ordre du jour

- Demande de journées banalisées pour préparer la rentrée 2019

- Annexes [nombre – titre]

- Motions [nombre – titre]

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 15 janvier 2019

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A(*)	
ADMINISTRATIION	Chef d'établissement	ORAVAC Myriam	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint							
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X					
	C.P.E.	Lahorgue Marie			X			
EULSLOCAUX	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT			X			
		GIBAULT René		X				
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X			
		DUPONT Benoit		X				
PERSONNALITES QUALIFIEES	MERIGOT Fabienne (CD)			X				
	BROSSARD Mathieu (DA)			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	RIVIERE Charlotte	X					
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	X					
		AMBROSI Brigitte	x					
		CANTIN Yann	X					
		BERJAUD Aurélie			X	MIRONNEAU Angélique	x	
		DELGADO Marie Noëlle	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DEBARE Véronique			x			
		MARTINEAU Nicole			X			
	PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BRIN Annabelle			X		
			JAMET-BOUSSAU Émilie			X		
LABARDE Valérie					X			
LAUNAY-QUERRE Antoine					X			
RAVELEAU Ludovic			X					
VIZET Véronique					x			
Élèves		ARTAULT Alice	X					
		MOINE Lucas	X					

Le président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 17h45.
L'ordre du jour ne rencontre aucune objection

Madame la Principale, faute de quorum, est dans l'obligation de reconvoquer un nouveau conseil d'administration. Elle fixe la date au mardi 15 janvier à 13h15.
Elle explique aux membres du CA que ces deux journées sont demandées pour préparer la rentrée 2019.

VOTE POUR : CONTRE : ABSTENTION :

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 18h

Le secrétaire de séance

Angélique MIRONNEAU



La Principale



Myrène ORAVEC